

Site de **ressources en Biologie** pour les **enseignants**

PLANET-VIE

GUIDE DE RÉDACTION

VERSION 1.10 – NOVEMBRE 2024

planet-vie.ens.fr



QU'EST-CE QUE PLANET-VIE ?

[Planet-Vie](#) est un site internet proposant des ressources en biologie pour les enseignants et enseignantes de sciences de la vie et de la Terre (SVT). Initialement appelé Vie, le site a été créé en 1999 par l'équipe Biomédia de l'université Pierre et Marie Curie. Rebaptisé Planet-Vie en 2015, le site est depuis rattaché à l'École normale supérieure, qui entretient pour cela un partenariat avec la Direction générale de l'enseignement scolaire.

Planet-Vie a pour vocation de favoriser la formation initiale et continue des enseignants et enseignantes des premier et second degrés, ainsi que de celles et ceux ayant en charge des classes en post-bac. Le site propose actuellement plus de 500 articles portant sur les différents domaines de la biologie : génétique, développement, physiologie, écologie, évolution... En plus d'une indexation thématique, les articles sont également classés par niveaux d'enseignement, du collège aux classes préparatoires aux grandes écoles.

Le site présente également une liste d'événements en lien avec les SVT (expositions, conférences, MOOC...), ainsi que des recensions d'ouvrages relatifs à cette discipline.

Grâce au nombre et à la qualité de ses contenus, Planet-Vie bénéficie d'un trafic important, de l'ordre de 150 000 visiteurs chaque mois, attirant aussi bien les enseignant·es, que les étudiant·es et élèves, et toutes les personnes intéressées par les sciences de la vie.

QUI PEUT ÉCRIRE ?

Planet-Vie permet la formation initiale et continue des enseignants et enseignantes de sciences de la vie et de la Terre. Avoir suivi des études supérieures en biologie est donc une condition nécessaire pour écrire sur Planet-Vie. Les personnes qui écrivent pour le site sont donc principalement les chercheur·ses, les enseignant·es-chercheur·ses et les enseignant·es. D'autres types de contributeurs et contributrices peuvent intervenir ponctuellement.

QUEL INTÉRÊT À PUBLIER POUR PLANET-VIE ?

Écrire pour Planet-Vie permet de partager largement ses connaissances grâce à l'important trafic dont bénéficie le site.

- Vous êtes chercheur ou chercheuse ? Publier sur le site est une opportunité unique de faire connaître largement vos travaux et de contribuer ainsi à la formation des enseignant-es, qui pourront alors remobiliser le contenu de votre article pour construire des exercices, des travaux dirigés et des devoirs sur lesquels leurs élèves pourront travailler et apprendre.
- Vous êtes enseignant ou enseignante ? Écrire vous permettra développer différentes compétences : recherche d'informations dans la littérature scientifique, prise de contact avec des chercheurs et chercheuses, utilisation d'images dans le respect du droit d'auteur, publication sur internet...

Pour tous et toutes, publier sur Planet-Vie est une expérience pouvant être valorisée dans un CV, et une occasion d'augmenter sa visibilité sur internet en associant son nom à un site reconnu.

EST-CE RÉMUNÉRÉ ?

Dans la plupart des cas, non. Le budget de fonctionnement de Planet-Vie sert essentiellement à financer le développement et la maintenance du site par un prestataire externe, ainsi qu'à couvrir les frais de fonctionnement.

Le reste du budget permet de rémunérer l'écriture de seulement quelques textes par an, dans des conditions très spécifiques : écriture d'au moins deux articles par an, strict respect des délais, suivi rigoureux du cahier des charges...

SUR QUELS SUJETS ÉCRIRE ?

Tous les sujets sont acceptés pour peu qu'ils soient liés aux sciences de la vie. Biologie cellulaire, génétique, physiologie, anatomie, microbiologie, évolution, écologie... toutes les thématiques sont possibles.

QUELS FORMATS ?

Les contributions peuvent prendre différentes formes :

- **revues de synthèse sur une thématique particulière**

Exemples : [Rôle des forêts dans le bilan de carbone de la planète](#), [Immunothérapie et cancers](#)

- **articles présentant des résultats de travaux de recherche précis**

Exemples : [Quand les antibiotiques entravent la coopération bactérienne](#), [Et si l'olfaction s'invitait dans les relations entre microbiote et comportement ?](#)

- **articles apportant des connaissances de base en biologie**

Exemples : [La contraction musculaire](#), [Antiseptiques, antibiotiques, désinfectants : quelles différences ?](#)

- **articles naturalistes**

Exemples : [Le chic insoupçonné de la chicorée](#), [\[Ne plus confondre\] Manchots et pingouins](#)

Les contributions **ne doivent pas dépasser 20 000 caractères, espaces incluses¹, pour les articles, et 5 000 caractères, espaces incluses, pour les brèves**. Il n'y a pas de limite inférieure. Les références bibliographiques, **au nombre de 30 maximum**, ne sont pas comptabilisées dans la limite de caractères.

L'article soumis doit également comporter un **texte de présentation, d'environ 500 caractères au maximum**. Ce texte s'affichera en haut de l'article, et sur les pages intermédiaires du site qui listent cet article. Il doit permettre d'appréhender le contenu de l'article.

QUEL STYLE ET QUEL NIVEAU ADOPTER ?

Planet-Vie s'adresse en priorité aux enseignant-es de sciences de la vie et de la Terre, avec pour objectif de permettre leur formation continue. Les ressources du site ne sont donc ni destinées à un public totalement néophyte, ni à des spécialistes. Les articles proposés devront être rédigés dans un style assez formel et allier rigueur scientifique et concision.

COMMENT ILLUSTRER L'ARTICLE ?

Les illustrations (schémas, graphiques, tableaux, clichés de microscopie...) sont particulièrement importantes dans les articles, car elles permettent aux enseignant-es d'illustrer leurs cours et de construire des exercices, des sujets devoirs, de travaux pratiques...

1 En typographie, le mot « espace » est féminin.

Les illustrations choisies pour l'article peuvent être :

- des réalisations personnelles ;
- des images du domaine public ;
- des illustrations sous licence Creative Commons ;
- des images pour lesquelles vous aurez demandé et obtenu les autorisations de reproduction.

Les figures doivent présenter un fond blanc, et non un fond transparent.

Les auteur·rices peuvent demander de l'aide au responsable éditorial pour illustrer leurs articles.

Les figures peuvent être directement incluses dans le corps de l'article ou envoyées à part. Dans ce dernier cas, les figures doivent être référencées dans le texte de l'article.

Pour chaque figure, indiquer :

- le titre ;
- une légende, si nécessaire ;
- le ou les auteur(s)/autrice(s) ;
- la licence de diffusion (image du domaine public, licence Creative Commons, image reproduite avec autorisation) ;
- **la source** (lien hypertexte vers la figure s'il ne s'agit pas d'une production personnelle).

ET POUR LES RÉFÉRENCES ?

Les auteurs et autrices doivent impérativement fournir des références (bibliographie, sitographie), **30 au maximum**, permettant d'appuyer leur argumentation. La bibliographie doit être indexée dans le texte en utilisant le style *American Psychological Association (APA)*, ou tout autre style indexant les références sous la forme (Auteur, année).

En cas d'utilisation de Zotero : afin de faciliter l'édition des références lors de la mise en ligne de leur article, les auteurs et autrices sont invités à rejoindre le groupe Planet-Vie à l'adresse suivante <https://www.zotero.org/groups/5453954/planetvie> (cliquer sur le bouton rouge *Join* ; attendre ensuite la validation par le responsable éditorial). Au moment de l'ajout des références dans le logiciel de traitement de texte, **merci de veiller à utiliser les références situées dans la bibliothèque partagée (nommée *PlanetVie* dans Zotero) et non celles de votre bibliothèque personnelle (*Ma bibliothèque* dans Zotero).**

En cas d'utilisation d'un autre logiciel de gestion bibliographique : une fois la version définitive de leur texte validée, les auteurs et autrices devront transmettre le fichier contenant les références bibliographiques au format .bib.

QUELS DROITS SUR LES ARTICLES PUBLIÉS ?

Les articles publiés restent la propriété des auteurs et autrices, qui peuvent les réutiliser en dehors de Planet-Vie. Les auteurs et autrices sont encouragés à placer leurs articles sous licence Creative Commons afin de faciliter leur diffusion, sans que cela ne soit une obligation.

COMMENT PROCÉDER ?

Si vous avez une idée d'article, ou tout simplement si vous souhaitez écrire, même sans idée de sujet, prenez contact avec Pascal Combemorel (pascal.combemorel@ens.fr), responsable éditorial de Planet-Vie.

Il saura vous indiquer les ressources déjà existantes sur Planet-Vie afin d'éviter les doublons, mais également les sujets jamais traités et sur lesquels il serait intéressant d'écrire.

- Si vous êtes chercheur ou chercheuse, il s'assurera que votre écrit soit accessible à des non-spécialistes et se chargera de mettre en valeur votre production par rapport aux programmes d'enseignement.
- Si vous êtes enseignant ou enseignante, il vous aidera à trouver un ou une spécialiste pouvant relire votre article pour en valider le contenu scientifique.

ET ENSUITE ?

Après envoi, votre texte sera relu par le responsable éditorial ou un membre de l'équipe de relecture (des professeur·es agrégé·es de SVT). Cette relecture éditoriale vise à obtenir un texte qui soit le plus compréhensible et le plus utile possible pour des enseignant·es de SVT.

Les textes écrits par des non-spécialistes sont également envoyés en relecture scientifique à des chercheurs ou chercheuses travaillant sur la thématique de l'article.

Une fois le texte définitif validé, l'article est mis en ligne dans un délai de quelques semaines à quelques mois, pour tenir compte des contraintes éditoriales.

